ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le 20 juin 2024

**RAPPORT DE LA PRESIDENTE**

Cette Année 2024 n’a pas été calme, ceci étant dû aux différents projets de notre Municipalité.

Au mois de mai 2024, après un refus d’une étude pour 185'000.—frs en 2023, un nouveau préavis est présenté au Conseil Communal pour une étude de 130'000. —frs.

Il est toujours maintenu une étude globale PLACE DU FOUR, QUAI et JARDIN ROUSSY.

Ceci amène des incertitudes et installe un flou complet sur l’avenir du Jardin Roussy.

De plus, le nouveau projet serait introduit dans un plan Directeur Intercommunal de Mobilité. Une pression était faite à ce sujet pour obtenir des subventions de la Confédération.

Après intervention de notre Présidente, le projet a été refusé 33 pour, 35 contre.

La Municipalité étant particulièrement floue sur l’usage du Jardin Roussy, la Présidente a insisté sur l’élément le plus destructeur du Jardin, soit le Festival NOX ORAE.

Vous pouvez prendre connaissance de ces échanges sur le site de la Commune, « Politique »

Conseil Communal.

Résultats de notre circulaire du 2024

Demande de modifications des statuts. Il était précisé formellement que, sans réponse à cette demande, la proposition de modification l’article 21 était acceptée.

Aucune opposition à cette proposition ne nous est parvenue, ni sur le site, ni par courrier, ni par mail auprès de la Présidente.

Par contre, nous avons reçu 5 courriers nous félicitant de tout ce que nous avons entrepris au cours de ces 10 années.

Aucune proposition non plus pour la relève de notre Comité qui, depuis 2023, démissionne en bloc.

Suite à cette Assemblée Ordinaire, nous procéderons à l’Assemblée Générale Extraordinaire pour présenter la dissolution de notre Association et la répartition des fonds à disposition.

Nous précisons qu’en 2023 et 2024 aucune cotisation n’a été demandée aux membres de l’Association.

La liquidation se fera par la Présidente, au nom du comité.

La Présidente remercie particulièrement notre Secrétaire et Comptable, Caroline Bertrand, sans qui cette longue aventure n’aurait pas été possible.

Remerciements également à Francis Kilchenmann, ancien chef jardinier à la retraite, actif durant 30 ans dans notre Commune, qui nous a fourni régulièrement des informations importantes par rapport au maintien du Parc.

Remerciements à Maurice Arnaud qui a obtenu de la Municipalité les plans historiques nécessaires à la compréhension du site.

Notre Présidente est élue au Conseil Communal jusqu’en 2026. Elle sera comme d’habitude vigilante aux nouveaux projets qui pourraient arriver. On ne sait jamais.

Nous remercions particulièrement nos membres (175 à ce jour) pour leur soutien qui n’a jamais faibli.

Anne Marie Arnaud

Le 20 juin 2024